

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-02-2

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Réussir la future Région Normandie (P016)
Titre	<i>Accompagnement au changement et propositions pour les meilleurs modes d'exercice des missions sur le futur territoire normand. Groupement de commandes entre les deux régions</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Valérie NOUVEL (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adhérer au groupement de commandes relatif aux travaux préparatoires à la fusion entre les régions Basse-Normandie et Haute-Normandie « **Volet accompagnement au changement et aux réflexions permettant de définir les meilleurs modes d'exercice des missions sur le futur territoire normand** » dont le coordonnateur est le président de la région Haute-Normandie ;

- de procéder à l'élection d'un membre titulaire et de son suppléant parmi les membres de la commission d'appel d'offres de la Région, pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes, comme suit :

Mme Gaëlle Pioline (titulaire), M. François Digard (suppléant) ;

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Région Haute-Normandie, la convention constitutive du groupement de commandes relatif aux travaux préparatoires à la fusion entre les Régions Basse-Normandie et Haute-Normandie, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-21063-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-02-3

Commission	Personnel, finances et administration générale
Programme	Réussir la future Région Normandie (P016)
Titre	<i>Politique de gestion des ressources humaines. Groupement de commandes entre les deux régions</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Valérie NOUVEL (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de constituer un groupement de commandes relatif aux travaux préparatoires à la fusion entre les régions Basse-Normandie et Haute-Normandie « **Volet Convergence des politiques de Ressources Humaines** » dont le coordonnateur est le président de la région Basse-Normandie ;

- de procéder à l'élection d'un membre titulaire et de son suppléant parmi les membres de la commission d'appel d'offres de la Région, pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commandes, comme suit :

Mme Gaëlle Pioline (titulaire), M. Jérôme Virlouvét (suppléant)

- d'autoriser le Président à signer :

- avec la Région Haute-Normandie, la convention constitutive du groupement de commandes relatif aux travaux préparatoires à la fusion entre les Régions Basse-Normandie et Haute-Normandie, jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en oeuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-21062-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-02-4

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Animer et développer les territoires (P020)
Titre	<i>Avis de la Région sur la création du pôle métropolitain Caen Normandie Métropole</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Valérie NOUVEL (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'attirer l'attention sur l'impératif pour ce pôle d'être particulièrement attentif à ce que son action s'inscrive bien dans une démarche d'équilibre territorial, qui prenne en compte les nécessités de son environnement, et plus globalement du territoire régional ;
- d'émettre une réserve sur le fait que le périmètre du pôle métropolitain dans sa phase 1 ne tienne pas suffisamment compte du développement est-ouest de l'aire urbaine caennaise, qui s'étend de Bayeux Intercom à l'estuaire de la Dives, ces territoires ayant des interactions tout aussi fortes avec l'agglomération de Caen ;
- de rappeler que cet avis ne concerne que la phase de constitution du premier périmètre du pôle métropolitain ;
- dans ce cadre, de donner un avis favorable à la création du pôle métropolitain Caen Normandie Métropole, regroupant les dix EPCI du territoire de Caen métropole et les trois EPCI du pays sud Calvados, car sa création va dans le sens du souhait de la Région de permettre un renforcement de l'aire urbaine caennaise et une meilleure valorisation du rôle métropolitain de Caen et de l'agglomération, démarche d'autant plus pertinente dans la perspective de l'émergence de la Région Normandie ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-21116-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-02-5

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Animer et développer les territoires (P020)
Titre	<i>Politique territoriale - contrats-cadre d'action territoriale</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Philippe AUGIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Didier VERGY, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Bertrand DENIAUD, Jean-Marc LEFRANC, Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Valérie NOUVEL (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver les projets de contrats-cadre d'action territoriale annexés et concernant les territoires suivants :

- Pays du Saint Lois (annexe 1),
- Pays de la baie du Mont saint Michel (annexe 2) ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à des modifications mineures des contrats et pour individualiser l'attribution des subventions en investissement et en fonctionnement au titre de ces contrats-cadre ;

- d'autoriser le Président à signer ces contrats-cadre ainsi que tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-21112-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-6

du CONSEIL REGIONAL

Commissions	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Animer et développer les territoires (P020)
Titre	<i>Adoption du Schéma stratégique d'aménagement et de développement de la vallée de la Seine</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Vincent LOUVET), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter le Schéma stratégique d'aménagement et de développement de la vallée de la Seine (en annexe 1) ;

- d'autoriser le Président à :

- mettre en œuvre le Schéma stratégique d'aménagement et de développement de la vallée de la Seine aux côtés de l'Etat, de la Région Haute-Normandie et de la Région Ile-de-France ;

- signer tous les actes et documents utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-16816-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-02-7

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Produire, mutualiser et partager les études, les données et les informations géographiques (P021)
Titre	<i>Convention pour une Coordination régionale de l'information géographique en Basse-Normandie (CRIGe)</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Vincent LOUVET), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de mettre en place une Coordination Régionale de l'Information Géographique en Basse-Normandie (CRIGe) ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention n°2015-CRIGE-01 pour une coordination régionale de l'information géographique en Basse-Normandie, jointe en annexe,

- tous les actes et documents utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-20943-CC-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-8

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Faciliter l'accès au foncier, au logement et soutenir les politiques urbaines (P210)
Titre	<i>Foncier - Renouvellement de la Convention Région - EPFN pour 2015-2020</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Vincent LOUVET), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'acter les modalités d'intervention de la Région concernant la politique régionale foncier telles que détaillées dans la convention présentée en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat n°2015-ADT-P210-26 entre la Région Basse-Normandie et l'EPF de Normandie 2015-2020 ;
- de déléguer à la Commission Permanente la validation des conventions spécifiques liées à la mise en œuvre de la convention foncière présentée en annexe ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions ;

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-21030-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION du CONSEIL REGIONAL

N°AP 15-02-9

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Signature de la charte bois-construction rénovation environnement 2015-2020</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Vincent LOUVET), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de valider la charte Bois construction rénovation environnement 2015-2020, jointe en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la charte bois construction rénovation environnement 2015-2020 jointe en annexe,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-20966-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-10

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Pour un Habitat Solidaire et Durable</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Vincent LOUVET), Brigitte LUYPART (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de poursuivre la politique « *Pour un habitat solidaire et durable* » sur la période 2015-2018 et dans ce cadre :
 - de prolonger pour cette même période le dispositif « *400 Rénovations BBC sur tout le territoire* » ;
 - d'adopter les nouvelles modalités d'aides pour le dispositif « *FORES* » présentées à l'annexe 1, applicables à compter du 1^{er} juin 2015, en substitution des modalités précédentes définies par l'annexe 1 de la délibération n° AP-13-06-38 des 27 et 28 juin 2013 ;
 - d'adopter les nouvelles modalités d'aides pour le dispositif « *Chèque éco-énergie Basse-Normandie* » présentées à l'annexe 2, applicables à compter du 1^{er} avril 2015 en substitution des modalités précédentes définies par l'annexe de la délibération n° AP-14-06-70 des 26 et 27 juin 2014 ;
 - d'adapter en conséquence les formulaires de demande de subvention, le modèle de convention type approuvé par délibération n° 11-117 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional du 15 décembre 2011 et modifiée par délibération n° AP-13-06-38 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional du 27 juin 2013 pour le dispositif « *FORES* » et le modèle de convention type approuvé par délibération n° 12-55 de l'Assemblée Plénière du Conseil Régional du 28 juin 2012 pour le dispositif « *400 rénovations BBC, sur tout le territoire* » ;
 - d'adopter les projets de cahiers des charges « *Rénovateurs BBC Basse-Normandie* » et « *auditeurs* » dans le cadre des modalités d'accompagnement des professionnels, présentés à l'annexe 3, en substitution des modalités précédentes définies notamment dans l'annexe 3 de la délibération n°11-117 du 15 décembre 2011 relative aux conditions à remplir pour le conventionnement « *Rénovateur BBC Basse Normandie* » ;
 - d'adopter les modèles types de conventions suivants :
 - . entre la Région Basse-Normandie et les « *Rénovateurs BBC Basse-Normandie* », en annexe 4,
 - . tripartite entre la Région Basse-Normandie, les « *auditeurs* » ou les « *installateurs poêle à bois* » et le prestataire de la Région dans le cadre du dispositif « *Chèque Eco-énergie Basse-Normandie* » Rev&Sens (Société Adéquation), en annexe 5 ;
- de donner délégation au Président pour signer ces conventions avec les bénéficiaires, dès lors qu'ils remplissent toutes les conditions, notamment celles présentées dans les cahiers des charges de l'annexe 3 ;
- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-11

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Développer les énergies renouvelables et favoriser les économies d'énergie (P150)
Titre	<i>Programme Défi'NeRgie / Convention pluriannuelle ADEME-Région 2015-2020</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jean-Louis VALENTIN, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Vincent LOUVET), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de valider la convention pluriannuelle Défi'NeRgie Basse-Normandie, partenariat ADEME-Région 2015-2020, présentée en annexe 1 ;

- d'adopter les nouvelles modalités d'intervention de la Région Basse-Normandie en matière d'économies d'énergie figurant dans la fiche jointe (annexe 2) à compter du 1^{er} mars 2015, qui suppriment et remplacent les dispositions de la fiche correspondante antérieurement approuvée (annexes à la délibération de l'Assemblée Plénière n° AP 14-02-2 des 20 et 21 février 2014) ;

- de valider la modification des 11 fiches du programme Défi'NeRgie relatives aux aides financières octroyées aux entreprises (annexes à la délibération de l'Assemblée Plénière n° AP 14-02-2 des 20 et 21 février 2014 et annexe 2 de la présente délibération) afin de faire référence dans celles-ci au Régime cadre exempté de notification n°SA.40405 relatif aux aides à la protection de l'environnement pour la période 2014-2020, en lieu et place des régimes cadre n°X63/2008 et n°N669/2008 ;

- d'adopter le modèle-type d'accord de partenariat régissant les opérations collectives relatives à l'efficacité énergétique et/ou aux économies de matière premières, présenté à l'annexe 3 ;

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention pluriannuelle Défi'NeRgie Basse-Normandie, partenariat ADEME-Région 2015-2020, jointe en annexe 1 ;

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de ces décisions.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-21188-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-12

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Favoriser l'accès à la santé (P310)
Titre	<i>Avis de la Région sur la troisième révision du Schéma Régional des Soins (SROS)</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DIGARD (pouvoir à Florence MAZIER), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Vincent LOUVET), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'émettre, conformément à l'annexe jointe, un avis défavorable à la troisième modification du SROS en tant qu'elle prévoit la suppression des lits de maternité suite à la fermeture de la maternité du Centre hospitalier de la Côte Fleurie.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-22068-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-13

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Aménagement du territoire, développement durable, transports et solidarités
Programme	Intégrer le numérique dans l'éducation et la formation (P341)
Titre	SEML INNOVANCE

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DIGARD (pouvoir à Florence MAZIER), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Jean-Pierre GODEFROY (pouvoir à Vincent LOUVET), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Vu la délibération n° AP 14-12-198 de l'Assemblée Plénière des 18 et 19 décembre 2014,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'affecter sur l'AP « P341 – Intégrer le numérique dans l'éducation et la formation » de 2 000 000 €, votée en 2015, un montant de 121 000 € au titre de l'opération P341O002 « le numérique au service de la formation » ;

- d'approuver le projet de statuts de la SEML INNOVANCE ci-après annexé ;

- d'autoriser la participation de la Région Basse-Normandie au capital de la SEML INNOVANCE pour un montant de 121 000 euros, soit 2 420 actions d'une valeur de 50 euros chacune ;

- de désigner Vincent LOUVET comme représentant de la Région auprès de l'assemblée générale constitutive de la SEML INNOVANCE et le doter de tous pouvoirs à cet effet, en particulier celui de signer les statuts et le pacte d'actionnaires ;

- de désigner Vincent LOUVET comme représentant de la Région auprès des autres assemblées générales de la SEML INNOVANCE, et le doter de tous pouvoirs à cet effet ;

- de désigner Vincent LOUVET et Yanic SOUBIEN pour représenter la Région au sein du conseil d'administration de la SEML INNOVANCE, avec faculté d'accepter toutes fonctions dans ce cadre ;

- de donner délégation à la Commission permanente pour toute opération à mener concernant ce projet dans les limites, notamment budgétaires, fixées ci-avant ;

- d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions et à signer tous les actes et conventions utiles.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-21455-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-14

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture
Programme	Assurer le fonctionnement des lycées (P131)
Titre	<i>Evolution du réseau des établissements publics locaux : fusion d'établissements</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DIGARD (pouvoir à Florence MAZIER), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- de demander au Préfet de Région :

- la fusion du LP de Flers et du LGT Jean Guéhenno à Flers pour devenir le lycée polyvalent (LPO) Jean Guéhenno à Flers, et l'ouverture administrative du LPO Jean Guéhenno à Flers,

- la fusion du LP Camille Corot à Saint-Lô, du LP et du LGT Pierre et Marie Curie à Saint-Lô pour devenir un lycée polyvalent (LPO) dont le nom sera déterminé cet automne après consultation des usagers et de la municipalité de Saint-Lô, et l'ouverture administrative de ce LPO à Saint-Lô,

- la fusion du LP et du LGT Les Andaines à la Ferté Macé pour devenir le lycée polyvalent Les Andaines à la Ferté Macé (LPO), et l'ouverture administrative du LPO Les Andaines à la Ferté Macé.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-21894-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-15

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une agriculture et d'une sylviculture durables (P040)
Titre	<i>Lancement des nouveaux dispositifs d'aide dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de développement rural FEADER 2014-2020</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 27 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Valérie NOUVEL, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Léone BESNARD (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), Elisabeth JOSSEAUME (pouvoir à Jean-Louis GERARD), Brigitte LUYPART (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver les dispositifs d'aides joints en annexes 1, 2 et 3 :

- Aide aux investissements dans les exploitations agricoles pour une triple performance économique, sociale et environnementale (sous-mesure 4.1.1 du PDR),

- Aide aux investissements des entreprises de la filière équine (sous-mesure 6.4.1 du PDR),

- Soutien aux actions de promotion et de communication en faveur des produits relevant d'un système de qualité (sous-mesure 3.2 du PDR) ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150227-20976-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-16

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Europe, coopérations, réunification, agriculture et pêche
Programme	Soutenir le développement d'une pêche et d'une aquaculture durables (P240)
Titre	<i>Fonds Régional d'Investissement à la Pêche - FRIP - Remise gracieuse</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 27 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean-Pierre GODEFROY, Jean-Marc LEFRANC, Valérie NOUVEL, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Léone BESNARD (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), Elisabeth JOSSEAUME (pouvoir à Jean-Louis GERARD), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'accorder la remise gracieuse des sommes dues à la Région par le bénéficiaire dont le nom et les coordonnées sont mentionnés en annexe, au titre de l'avance remboursable accordée par délibération n° 04-723 de la Commission Permanente du 19 novembre 2004, pour l'aide aux entreprises dans le cadre du fonds régional d'investissement à la pêche, soit 1 307,70 € qui représente les échéances suivantes :

- 435 €, échéance 2014, titre numéro 2631 du 24.11.2014,
- 872,70 €, échéance 2015 et 2016, titre numéro 3069 du 31.12.2014 ;

- de résilier la convention du 27 décembre 2004 signée entre le CEBANOR et le bénéficiaire dont le nom et les coordonnées sont mentionnés en annexe ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150227-21205-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-17

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Coordonner le CPRDFP et promouvoir les métiers et la VAE (P053)
Titre	<i>Carte des formations - rentrée 2015</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Ludovic ASSIER, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Annie ANNE (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Léone BESNARD (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DIGARD (pouvoir à Florence MAZIER), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Marine LEMASSON (pouvoir à Elise LOWY), Brigitte LUYPART (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERTE (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'approuver l'évolution de la carte des formations professionnelles pour la rentrée 2015, conformément aux annexes 1, 2, 3 et 4 jointes.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-21506-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-18

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Education, enseignement supérieur, jeunesse et sports, vie associative et culture Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Coordonner le CPRDFP et promouvoir les métiers et la VAE (P053)
Titre	<i>Convention Service Public Régional de l'Orientation</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le vendredi 27 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, François DIGARD, François DUFOUR, Sylvie ERRARD, Corinne FERET, Arnaud FONTAINE, Marie-Dominique FRIGOUT, Sophie GAUGAIN, Marie-Jeanne GOBERT, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Pierre MOURARET, Gaëlle PIOLINE, Yanic SOUBIEN, Stéphane TRAVERT, Didier VERGY,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Jean-Louis GERARD, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Jean-Marc LEFRANC, Valérie NOUVEL, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Léone BESNARD (pouvoir à Gaëlle PIOLINE), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), Brigitte LUYPAERT (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Laurent SODINI (pouvoir à Vincent LOUVET), Josiane TOMASETTO (pouvoir à Muriel JOZEAU-MARIGNE), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Jérôme VIRLOUVET (pouvoir à Sylvie ERRARD),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'autoriser le Président à signer :

- la convention État/Région relative au Service Public Régional de l'Orientation tout au long de la vie (SPRO), jointe en annexe 1,

- tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150227-22065-DE-1-1

REGION BASSE-NORMANDIE

- - - - -

DELIBERATION

N°AP 15-02-19

du CONSEIL REGIONAL

Commission	Formation tout au long de la vie, développement économique, recherche et innovation, tourisme
Programme	Valoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises (P281)
Titre	<i>Dispositifs d'aide à l'innovation</i>

- - - - -

Réunion des 26 et 27 FÉVRIER 2015

- - - - -

Réuni le jeudi 26 février 2015, à partir de 09h30, au siège du Conseil Régional, à l'Abbaye-aux-Dames, à CAEN, sous la présidence de Monsieur Laurent BEAUVAIS,

Sont présents :

Annie ANNE, Ludovic ASSIER, Léone BESNARD, Annie BIHEL, Jean CHATELAIS, Raphaël CHAUVOIS, Alain CIVILISE, Anne-Marie COUSIN, Bertrand DENIAUD, Jean-Karl DESCHAMPS, Corinne FERET, Sophie GAUGAIN, Jean-Louis GERARD, Jean-Pierre GODEFROY, Elisabeth JOSSEAUME, Dominique JOUIN, Muriel JOZEAU-MARIGNE, Christian LEMARCHAND, Marine LEMASSON, Vincent LOUVET, Elise LOWY, Mickaël MARIE, Florence MAZIER, Hélène MIALON-BURGAT, Gaëlle PIOLINE, Laurent SODINI, Yanic SOUBIEN, Josiane TOMASETTO, Jérôme VIRLOUVET,

Sont excusés :

Pascale CAUCHY, Marie-Jeanne GOBERT, Jean-Marc LEFRANC, Philippe AUGIER (pouvoir à Anne-Marie COUSIN), Sylvie DELAUNAY (pouvoir à Annie BIHEL), François DIGARD (pouvoir à Florence MAZIER), François DUFOUR (pouvoir à Mickaël MARIE), Sylvie ERRARD (pouvoir à Jérôme VIRLOUVET), Arnaud FONTAINE (pouvoir à Hélène MIALON-BURGAT), Marie-Dominique FRIGOUT (pouvoir à Vincent LOUVET), Brigitte LUYPART (pouvoir à Sophie GAUGAIN), Pierre MOURARET (pouvoir à Jean CHATELAIS), Valérie NOUVEL (pouvoir à Ludovic ASSIER), Clara OSADTCHY (pouvoir à Yanic SOUBIEN), Stéphane TRAVERT (pouvoir à Jean-Karl DESCHAMPS), Jean-Louis VALENTIN (pouvoir à Bertrand DENIAUD), Didier VERGY (pouvoir à Christian LEMARCHAND),

LE CONSEIL REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport de M. le Président du Conseil Régional,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité des voix,

- d'adopter :

- le règlement du dispositif de soutien aux projets collaboratifs d'innovation, tel que présenté en annexe 1,

- le règlement du dispositif de soutien aux projets individuels d'innovation tel que présenté en annexe 2,

- le règlement du dispositif Impulsion Conseil tel que présenté en annexe 3 et abrogeant et se substituant au règlement « subvention Impulsion Conseil – Chèque Conseil » voté lors de l'Assemblée Plénière du 18 décembre 2008 ;

- de donner délégation à la Commission Permanente pour :

- attribuer les subventions dans le cadre de ces dispositifs,

- approuver les conventions afférentes dans le cadre de ces dispositifs ;

- d'autoriser le Président à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Le Président du Conseil Régional

Laurent BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 4 mars 2015
et de la réception en Préfecture le 4 mars 2015.
Identifiant : 014-231400011-20150226-21600-DE-1-1